



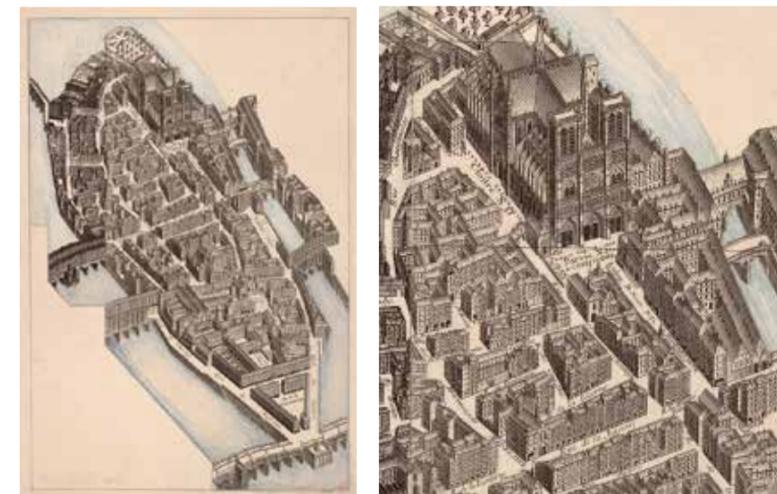
© Gerhard Murza

Notre-Dame, le parvis des petits besoins¹

par Jean-François Cabestan

Au lendemain du sinistre du 15 avril 2019, on se rappelle que l'annonce d'un concours international avait suscité des propositions de toutes sortes quant à la reconstruction des parties hautes du monument sinistré. Ce torrent d'images déconcertantes émanant pour certaines d'agences de renom n'a pas peu contribué à faire le lit des restaurateurs *stricto sensu*, et à discréditer toute intervention d'ordre architectural. Quelques années auparavant, pourtant, la Mission Île de la Cité confiée par François Hollande à Dominique Perrault et Philippe Bélaval avait abouti à des hypothèses d'une reconquête de l'île. Si ce projet présenté en février 2017 paraissait abandonné, l'incendie lui redonnait tout à coup un caractère d'actualité. Pendant qu'on s'orientait peu à peu vers une restitution de la cathédrale dans son dernier état connu, entérinée par l'Élysée le 9 juillet 2020, certains observateurs étrangers stigmatisaient le manque d'ambition de la requalification de ses abords.

Le moment n'était-il pas venu de reconsidérer le sort du parvis piétonnier pratiqué par André Hermant et Jean-Pierre Jouve au-dessus de la crypte archéologique et des deux étages de parking souterrains mitoyens de cette dernière, livrés en 1974 ? Pour le Politecnico de Turin et le Centre for Heritage de l'université de Newcastle-upon-Tyne, l'incendie de Notre-Dame représente un défi à relever : la réintégration de l'édifice à restaurer dans le contexte élargi de l'île et plus généralement du Grand Paris. Sur la base d'un diagnostic préalable solide, chercheurs, professeurs, étudiants italiens et britanniques ont lancé des hypothèses de projet fécondes voire décapantes d'un possible devenir d'une île qui ne s'est jamais remise de sa reconfiguration brutale initiée sous le règne de Napoléon III. Par un réseau de complicités que les confinements successifs ont raffermi, deux journées d'étude ont été programmées à Paris pour donner de la publicité à ces avancées de la réflexion hors de nos frontières. Elles se sont finalement tenues les 7 et 8 juin derniers à l'Institut national d'histoire de l'art ; leur contenu – dont l'article ci-après donnera un aperçu de la teneur – sera très prochainement mis en ligne². Par une coïncidence fortuite, elles sont tombées au moment même où la Ville de Paris lance une consultation sur le réaménagement des abords de la cathédrale. Loin des ambitions d'un Perrault, le périmètre envisagé se limite au parvis et aux jardins situés au sud et à l'est du monument sinistré, dans une logique qui procède de la réinvention des places parisiennes : République, Bastille et bientôt Denfert-Rochereau. Quatre équipes pluridisciplinaires seront



© Camaralet

sélectionnées sur dossier d'ici à la fin de l'été. Elles produiront des esquisses, qui selon le régime d'un dialogue compétitif, donneront lieu à un voire deux tours de table. L'équipe lauréate sera désignée à l'été 2022. Il est prévu que les travaux démarrent à l'issue des jeux Olympiques de 2024. La participation souhaitée du public vient de donner lieu à l'ouverture d'un site dédié où chacun est appelé à donner son avis. La ville prévoit un budget de 50 millions d'euros, environ 6 % de ce qui doit être dépensé pour le monument lui-même. Les modalités et les insuffisances de la consultation font douter que la Ville ait pris la pleine mesure des enjeux très bien perçus à l'étranger. C'est du destin de l'un des monuments les plus fréquentés voire des plus populaires d'Europe qu'il s'agit, dont l'inscription urbaine relève pour Paris de l'un des très grands projets du siècle.

Architecte en chef de la cathédrale de 2000 à 2013, Benjamin Mouton a activement pris part à ces journées d'étude de l'INHA. Sa communication s'est imposée comme une sorte de synthèse conclusive qui, à la surprise de certains, a repris et fait siennes plusieurs des hypothèses exprimées tour à tour au fil des sessions. Le grand praticien et spécialiste incontesté en matière de patrimoine expert auprès de l'Unesco nous livre ci-après l'état des réflexions qu'il mène sur les abords des cathédrales depuis une quinzaine d'années, convaincu que, selon le mot d'Yvan Christ, une cathédrale gothique n'a jamais été conçue pour décorer une place publique. ■

1. La formule revient à Jean-Michel Leniaud, ancien directeur de l'École des Chartes.
2. Voir le site www.jeanfrancoiscabestan.com

L'incendie de Notre-Dame représente un défi à relever : la réintégration de l'édifice à restaurer dans le contexte élargi de l'île et plus généralement du Grand Paris

Page de gauche : Eduard Gaertner, *Rue Neuve-Notre-Dame in Paris*, 1826, Stiftung Preußische Schlösser und Gärten Berlin-Brandenburg. Le tableau (huile sur toile, 44 x 33 cm) est conservé à Potsdam, au château de Sanssouci.

Ci-dessus : plan de Turgot, extrait et zoom. Claude Lucas, graveur.

Rendre la cathédrale à la cité

par Benjamin Mouton, Architecte en chef, Inspecteur général des Monuments historiques (h), chargé de Notre-Dame de Paris de 2000 à 2013, AA, Hon. FAIA.

ÉVOLUTION HISTORIQUE

Au début des travaux de construction de la nouvelle cathédrale, et afin d'approvisionner le chantier, Maurice de Sully avait créé vers 1163, dans l'axe de la cathédrale, la « rue Neuve-Notre-Dame » dans le prolongement de la rue existante. On sait qu'il a dû pour cela effectuer de nombreuses acquisitions de maisons pour leur démolition.

Les premières représentations révèlent l'imbrication des parcelles, la présence de nombreuses églises, de l'Hôtel-Dieu le long de la Seine, et le tracé légèrement coudé de la rue Neuve-Notre-Dame. Il montre surtout l'emprise de l'ancienne basilique-cathédrale carolingienne du parvis remontant au XVI^e siècle : le plan Truschet et Hoyau vers 1550 montre un espace exigu entouré d'un tissu urbain serré; le plan archéologique (voir image n° 8 p. 33) apporte des informations plus précises sur Saint-Étienne, dont la démolition constituera « en creux » le parvis du début du XIII^e siècle : ce n'est donc pas un espace élaboré, mais un « laissé pour compte » improvisé. Ses dimensions sont restreintes : 30 mètres de profondeur, pour 50 mètres de largeur, et de contour irrégulier du fait de l'entrée de l'Hôtel-Dieu à 17 mètres du portail Sainte-Anne.

Il est important de noter que ce parvis va perdurer ainsi pendant cinq siècles et demi : on le voit sur le plan de Mérian (1615), sur les gravures du milieu du XVII^e siècle avec la fontaine de 1575, l'enclos clérical entouré de bornes et les maisons médiévales, en 1734 sur le plan de Turgot (voir p. 29) et en 1740 sur le plan de Delagrive (voir 1, p. 31).

En 1746, Germain Boffrand reçoit commande de l'hospice des Enfants-Trouvés. Il conçoit deux bâtiments de part et d'autre de la rue Neuve, dont le débouché sur le parvis est encadré de deux pavillons à colonnades. C'est la première composition du parvis, selon une « place urbaine » monumentale d'architecture classique côté ouest, alors que les trois autres côtés restent inchangés. Seul le bâtiment nord sera construit, ce qui accentue l'irrégularité du parvis : sa largeur reste inchangée, mais sa profondeur portée à 60 mètres au nord est toujours de 17 mètres devant le portail Sainte-Anne au sud.

1772 : l'incendie de l'Hôtel-Dieu ravage tout le côté sud de la rue Neuve. L'Hôtel-Dieu, qui devait être transféré à l'hôpital Saint-Louis, est reconstruit de 1782 à 1802 selon un long bâtiment de cinq niveaux le long de la Seine. Le pavillon d'entrée sur le parvis (architecte Nicolas-Marie Clavereau) est reculé à l'aplomb du gouttereau sud de la cathédrale. L'hospice des Enfants-Trouvés est agrandi vers l'ouest.

La profondeur du parvis ne change guère (60 mètres), mais le nouveau pavillon d'entrée dégage la façade de la cathédrale, portant la largeur du parvis à 65 mètres. Le parvis de Boffrand est presque restitué... mais en plan seulement : en face du côté nord de la rue Neuve, toujours bâti, le côté sud en vis-à-vis est vide, bordé par le jardin de l'Hôtel-Dieu.

1853, Georges Eugène Haussmann est nommé préfet de la Seine et reçoit jusqu'en 1870 compétence de la voirie et de la salubrité. Sur le parvis, des changements radicaux seront réalisés : à partir de 1866 la reconstruction du nouvel Hôtel-Dieu (Émile Jacques Gilbert architecte) provoquera la démolition de la rue Neuve-Notre-Dame et de l'hospice des Enfants Trouvés (2). De 1863 à 1867, la caserne des Cent-Gardes – qui deviendra Préfecture de police (Pierre-Victor Calliat architecte) – est construite le long de la rue du Petit-Pont. L'ancien Hôtel-Dieu est démoli en 1878 et en 1880, le parvis est entièrement dégagé, de l'Hôtel-Dieu à la Seine, et de la cathédrale jusqu'à la Préfecture de police. Sa profondeur atteint 170 mètres pour une largeur de 105 mètres (3).

Cette évolution historique est le tableau d'un échec persistant, où l'évolution des constructions, de 1742 à 1838, dégageant une fois au nord, une fois au sud, n'a cessé d'accentuer le déséquilibre du parvis de la cathédrale. On comprend que les grands travaux d'urbanisme du XIX^e siècle ont été l'occasion d'assainir par le vide ce désordre construit. On peut dire que c'est, hélas, l'histoire d'un « grand ratage », s'achevant sur un désert de 1,7 hectare qui n'est le résultat ni d'une réflexion sur la cathédrale dans la Cité, ni d'une recherche de composition, ni même une solution...

LE PARVIS AUJOURD'HUI

Au début du XX^e siècle, le parvis devient un gigantesque parc de stationnement, qui s'approche à quelques dizaines de mètres de la cathédrale. De 1965 à 1972, lors de la création d'un parc de stationnement enterré, des fouilles archéologiques sont menées sous le parvis. Les vestiges, de l'époque gallo-romaine jusqu'au début du XIX^e siècle, sont mis à jour (Michel Fleury) et vont donner naissance à la « crypte archéologique » couverte d'une dalle. Les études d'André Hermant et de Jean-Pierre Jouve tentent en vain de lui donner une composition, mais débouchent sur un dérisoire traitement de surface, conséquence de frilosités multiples, qui évoque par un effet de dallage la rue Neuve et les îlots urbains de part et d'autre... que quelques massifs plantés tentent de « verdier »... Sans grand succès.

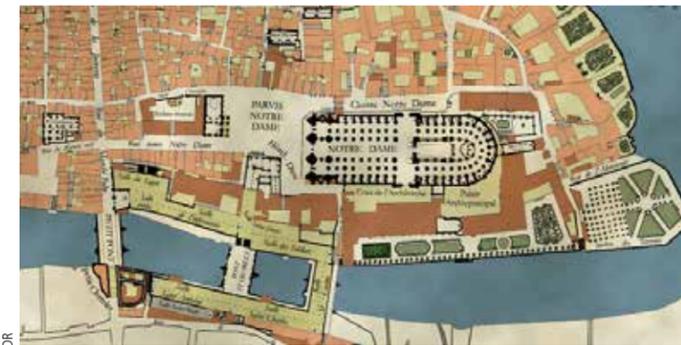
On peut dire que c'est, hélas, l'histoire d'un « grand ratage », s'achevant sur un désert de 1,7 hectare qui n'est le résultat ni d'une réflexion sur la cathédrale dans la Cité, ni d'une recherche de composition, ni même une solution...

Page de droite, de haut en bas :
1. Plan de Delagrive, 1754, détail, vectorisé par Éric Vivian.

2. L'ancien Hôtel-Dieu de Paris, par Charles Marville, vers 1865

3. Démolition de l'Hôtel-Dieu, entre 1876-80, par Auguste-Hippolyte Collard.

4. Mission Île de la Cité, hypothèse de réaménagement du parvis.



DR



© Camaralet



© Préfecture de Paris



© Dominique Perrault Architecture

LE PARVIS PROJETÉ

En 2015, la mairie de Paris lance une réflexion pour l'ensemble de l'île de la Cité; le Centre des monuments nationaux propose avec l'architecte Dominique Perrault de couvrir les cours et espaces publics de verrières, créant 100 000 m² de surfaces commerciales « sans poser une seule pierre » : il s'agit donc d'une « captation commerciale ». Le projet prévoit de couvrir le parvis de Notre-Dame d'une verrière éclairant la crypte où le public aurait accès depuis le quai des bateaux-mouches, hors crues (4)... Si la découverte de la cathédrale est ainsi offerte depuis les vestiges qui lui sont antérieurs, en revanche, depuis l'accès normal de la rue on pourrait redouter la « dématérialisation » du sol par le verre, et le doublement par la réflexion de la façade de la cathédrale. Le projet de Dominique Perrault est le dernier acte, l'état ultime d'abstraction et d'isolement de la cathédrale, au péril de sa mise en lévitation.

ANALOGIES

Les cathédrales bâties très tôt au cœur des cités étaient entourées des tissus urbains les plus denses, et la confrontation entre monumentalité gothique et étroite urbaine n'a jamais été vécue comme un conflit, puisque la vocation symbolique de la cathédrale était d'être au cœur de la Cité. Pendant tout le Moyen Âge et la Renaissance, le rapport d'échelle entre la façade occidentale des cathédrales et la dimension de leur parvis, qui ne dépassait pas quelques dizaines de mètres de profondeur, n'a jamais été considéré comme une contrainte. Ce n'est qu'au XVIII^e siècle que l'urbanisme a créé des places et perspectives architecturées : le projet de Boffrand en 1746 en est l'illustration. L'ouverture du parvis de Notre-Dame en 1880 est la poursuite de cette mise en monumentalité, mais en abandonnant toute notion de composition et d'échelle urbaine : la cathédrale devient un « objet architectural » isolé dans un espace vide et hors de mesure. Le projet de Perrault en 2016 en est le dernier acte.

Cette tendance à l'amplification des parvis et à la mise en scène des cathédrales, sorte de « purification architecturale », ne se voit pas qu'à Paris : à Chartres, par la démolition au XIX^e siècle du quartier canonial, le parvis est porté de 18 mètres à 100 mètres devant les portails ouest; à Reims, après les bombardements de la Première Guerre mondiale, les abords de la cathédrale sont dégagés, adoptant cette tendance à l'évidement... Et les cas se multiplient. En 1924, prenant conscience de l'importance du cadre urbain des cathédrales, la Commission supérieure des MH



© Benjamin Mouton

5

5. Strasbourg, aperçu sur la cathédrale.



© Hélène Inobert

6

6. Quimper, vue depuis la rue Kéréon.



DR

7

7. Rouen, rue du Gros-Horloge.

Et par l'apparition soudaine de la prodigieuse puissance de son architecture, saisit le piéton d'un extraordinaire « coup de théâtre architectural »

décide le maintien du cadre urbain, non seulement à Reims, mais aussi à Beauvais, à Noyon... malgré l'opposition des conseils municipaux et de l'opinion publique qui ne veut pas que l'on obstrue la vue de « sa cathédrale ». Les débats rebondissent à Amiens (1974), Rouen (1976). Mais à l'inverse, des concours sont lancés pour le réaménagement des parvis à Reims (1992) et à Chartres (1993).

UNE SCÉNOGRAPHIE QUI EXPRIME LE SENS

La cathédrale doit à la fois dominer la ville, être vue de loin, et en même temps appartenir à l'échelle du piéton. Dans les villes où les parvis médiévaux sont encore conservés, la cathédrale ne se découvre qu'au débouché de rues peu larges, bordées de maisons de trois à quatre étages. Et par l'apparition soudaine de la prodigieuse puissance de son architecture, saisit le piéton d'un extraordinaire « coup de théâtre architectural » : Strasbourg (5), Quimper (6), Rouen (7)... où, par la malice d'un alignement – imparfait ? –, la cathédrale n'apparaît pas sur son axe, mais sur sa tour nord qui se découvre et s'étire dans le ciel de la rue de toute sa puissance; peu à peu, au fur et à mesure de l'approche du parvis, l'architecture de la façade se révèle dans toute la majesté de sa composition. À Paris, l'huile sur toile de Eduard Gaertner (1826) affichant ce coup de théâtre (p. 28) fait regretter vivement, avec la démolition de la rue Neuve, la disparition de ce paysage urbain pittoresque et vivant.

Qu'apporte donc aujourd'hui au visiteur un grand parvis de 170 mètres devant Notre-Dame, sinon de prendre une photo frontale? Que lui apporte ensuite sa remontée du parvis, et qu'apprend-il de nouveau sur la cathédrale et son contexte? Rien de plus qu'un grossissement de la même image, mais sans émotion : le parvis dilaté a desséché l'architecture qui est devenue muette et solitaire.

RETOUR À L'ÉCHELLE DE LA CITÉ

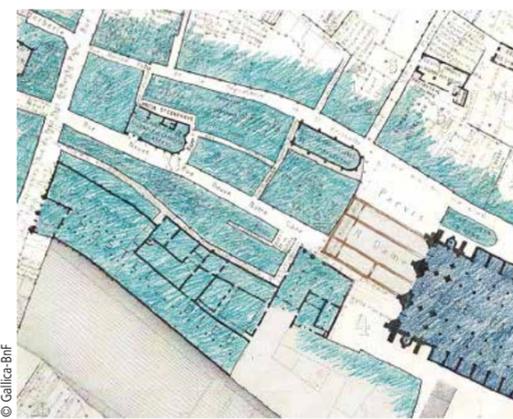
Alors que le traumatisme de l'incendie de Notre-Dame a bouleversé le monde entier et galvanisé les énergies de sa renaissance... Au moment où Chartres et Reims travaillent sur la réparation des parvis de leurs cathédrales, c'est aujourd'hui l'occasion inespérée de mettre fin à Paris à un égarement monumental, dont on ne comprendrait pas qu'il reste en l'état. C'est le moment d'en engager résolument l'étude.

L'objectif n'est pas de restituer un état historique disparu, le parvis médiéval ou la place monumentale de Boffrand. Il est de reconstituer l'échelle urbaine du parvis en harmonie avec celle de la cathédrale, de le recomposer et le reconstruire, en tenant compte de l'état existant.

L'actuel parvis est entouré de la cathédrale, de l'Hôtel-Dieu et de la Préfecture de police, qui génèrent plusieurs axes de composition (9) : l'axe EO de la cathédrale, l'axe OE de la rue Neuve-Notre-Dame d'abord pointée sur la tour nord; l'axe NS de l'actuel Hôtel-Dieu; l'axe OE de la Préfecture de police, qui se prolonge par la rue du Cloître et longe le bas-côté nord de la cathédrale; l'axe NS de la rue d'Arcole, qui passe au-devant des portails jusqu'au pont au Double.

Ces axes donnent l'armature de la composition possible, qui pourrait répondre naturellement à ce qui manque :

– restituer l'échelle du parvis, dont la profondeur au XIII^e siècle était d'environ 30 mètres, puis de 60 mètres au XVIII^e siècle. Pour comparaison, la profondeur du parvis à Strasbourg est de 16 mètres; à Angers de 20 mètres; à Quimper de 29 mètres; à Senlis de 32 mètres; à Rouen de 42 mètres... À Paris, une profondeur moyenne de 30 à 40 mètres correspondrait à l'échelle urbaine consacrée pen-



© Gallica-BnF

8

dant cinq siècles et demi, et qui a satisfait à la fois à l'admiration du piéton et aux cérémonies religieuses ou nationales.

– Restituer l'émotion de la découverte de la cathédrale, faire naître le « coup de théâtre architectural » perdu que le tableau de Gaertner révèle, et restituer l'échancrure de l'ancienne « rue Neuve Notre-Dame ».

– Recréer une façade bâtie sur la Seine bordée d'une voie de promenade et de desserte.

– Conserver et compléter les alignements d'arbres, la seule végétation urbaine compatible...

– Construire des îlots répondant aux objectifs fonctionnels longtemps attendus : le musée de l'Œuvre Notre-Dame, autour des documents foisonnants sur l'histoire et l'architecture de la cathédrale depuis sa construction, ses épreuves et gloires historiques, les travaux de sa renaissance au XIX^e siècle, sa restauration postincendie...; les relevés, les dessins et les documents des travaux, les maquettes, la recherche documentaire et scientifique que l'incendie a mobilisés...; les témoins, objets des fouilles, les fragments issus de l'incendie, le dépôt lapidaire qu'il faut sauver... offrant enfin une extraordinaire présentation de l'édifice au public; la liaison naturelle avec la crypte sous le parvis actuel; les ateliers des tailleurs de pierre, charpentiers, couvreurs, verriers, ferronniers le long de la Seine... et l'activité permanente du chantier de la cathédrale; l'accueil du public visiteur de la cathédrale, et tous les services d'accueil, de confort, restauration, boutiques, consignes...

ARCHITECTURES

La question de l'échelle et de la volumétrie est essentielle : il ne faut pas dépasser des constructions à R+2 ou R+3, afin de préserver le rapport avec la



9

cathédrale; éviter les grandes perspectives, ne pas craindre les rues étroites et les venelles.

La question de l'écriture architecturale est décisive. L'esquisse d'une « cathédrale éphémère » proposée il y a plus d'un an pouvait donner une préfiguration « contemporaine » de cette réoccupation du parvis. Mais bien plus difficile qu'un morceau de bravoure, ce qui est attendu ici c'est une architecture contemporaine et non mimétique, libre mais en écho avec le tissu urbain traditionnel et non « hors sol », sans rupture avec la cathédrale ni concession aux sirènes de l'architecture internationale. Créer de nouveaux îlots urbains, jouant sur les silhouettes, les rythmes, les opacités et transparences selon les rez-de-chaussée et les étages, les matériaux...

CONCLUSION

Cela relève peut-être de la gageure, et c'est là que se trouve le véritable défi architectural, pour une véritable démonstration de création et d'harmonie, inventive et de haute qualité, qui montre ce qu'une architecture du début du XXI^e siècle peut réussir avec bonheur, dans la réconciliation de la cathédrale avec sa ville : un concours international y trouvera sa légitimité, son opportunité, au moyen d'un programme bien conçu.

La cathédrale a été détournée et statufiée par sa mise en majesté au fond de son parvis, et toute tentative d'y porter atteinte risquera probablement d'être inhibée, comme l'ont été récemment les projets de Hermant et Jouve, par des acteurs inquiets ou des procureurs du Patrimoine mondial. Il faut pourtant se persuader qu'il faut assumer et se saisir de cette opportunité.

« Ils ne savaient pas que c'était impossible; alors ils l'ont fait » ! (Mark Twain) ■

8. Plan de Berty, dressé vers 1860, extrait. Rehauts de couleur par Benjamin Mouton.

9. Croquis de Benjamin Mouton, ACMH; tracés et hypothèse de restitution de la rue Neuve-Notre-Dame et de l'échelle du parvis.

C'est aujourd'hui l'occasion inespérée de mettre fin à Paris à un égarement monumental, dont on ne comprendrait pas qu'il reste en l'état

Plus difficile qu'un morceau de bravoure, ce qui est attendu ici c'est une architecture contemporaine et non mimétique